

Proposition d'un nouvel ERP pour l'entreprise de menuiserie « Société Technique SA »

Filière d'études : Technicien-ne diplômé-e ES Technique du bois | Spécialisation : Menuiserie-ébénisterie
Encadrant : Gerhard Meyer

Les bureaux de la Société Technique travaillent de manière traditionnelle avec beaucoup de documents manuscrits. Cela génère beaucoup de perte de temps et des problèmes de communication. Le but est d'améliorer cette situation grâce un nouvel ERP.

Situation

L'entreprise utilise déjà un logiciel ERP, mais il n'est pas adapté à la menuiserie. Il y a actuellement un grand problème de communication tant au niveau du dialogue, qu'au niveau du transfert d'informations et du transfert des documents. En plus, chaque projet donne une grande quantité de documents imprimés.

Objectif

Le but de ce travail est de proposer un nouvel ERP adapté à la menuiserie de manière à régler les différents problèmes de perte de temps, de communication et de surplus de documents imprimés.

Afin de donner une solution aux divers problèmes, des objectifs précis ont été fixés :

- La réduction du temps de transfert d'information,
- le gain de temps dans la saisie des heures
- la réduction des coûts liés aux besoins administratifs

Ces trois objectifs ont été définis selon la méthode S.M.A.R.T. Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel.

Mesure

Pour que les objectifs qui ont été fixés soient atteints, l'installation et la mise en service d'un nouvel ERP est nécessaire, ainsi que la formation de chaque collaborateur pour se familiariser avec le nouveau système. De cette manière, les données seront centralisées et accessibles par chaque collaborateur, ce qui permettra une réduction du temps de transfert d'information. L'utilisation rigoureuse du nouveau logiciel ERP permettra d'éviter beaucoup de tâches répétitives et favorisera une réduction des coûts liés aux besoins administratifs, et papiers divers.

Moyen

Le premier moyen est financier ; l'achat du système ERP et les frais d'installation et de formation. Il faut également l'investissement de chaque collaborateur pour connaître et utiliser le système ERP de manière optimale.

Mise en œuvre

La mise en œuvre se fera d'abord par la vérification du matériel informatique de la Société Technique, pour savoir s'il est adapté au besoin du logiciel ERP, et au besoin changer le matériel inapproprié. Étape suivante, installation du logiciel ERP ainsi que toutes les licences prévues. Et pour terminer, la formation de chaque collaborateur.

Résultat

L'évaluation des résultats se verra sur les semaines qui suivront le terme de l'installation et de la formation. Au début de la mise en œuvre, il faut s'attendre à une baisse de la production au niveau des bureaux. Au bout des six premiers mois, la production devrait retrouver son état initial, pour enfin augmenter, grâce à l'utilisation optimale du nouveau système.



Yannick Huguélet